

## **Le Conseil des Ministres s'est réuni, le mercredi 09 juillet 2014, au palais de la République, sous la présidence du Chef de l'Etat, son Excellence, Monsieur Macky SALL.**

Abordant le premier point de sa communication portant sur les élections et le travail gouvernemental, le Président de la République a adressé ses félicitations au nouveau Premier Ministre, Monsieur Mahammed Boun Abdallah DIONNE qui, aura la mission de conduire et de coordonner l'action du Gouvernement.

Le Chef de l'Etat a, par ailleurs, adressé ses vifs remerciements au Premier Ministre sortant, Madame Aminata TOURE, ainsi qu'à tous les ministres sortants pour le travail abattu.

Le Président de la République, après avoir salué la bonne organisation des élections locales, a félicité le Ministre de l'intérieur et de la Sécurité publique, les forces de défense et de sécurité et tous les acteurs du processus électoral.

Il n'a pas manqué de souligner que ces consultations locales ont été un moment de démonstration de la vitalité de notre démocratie, magnifiée partout dans le monde.

Il a, également, adressé ses félicitations à tous les élus locaux ainsi qu'aux électeurs pour leur mobilisation, avant d'inviter le Gouvernement à prendre les dispositions appropriées pour l'installation des nouveaux organes locaux dans l'esprit de l'Acte III de la Décentralisation.

Le Chef de l'Etat a cependant considéré qu'une réflexion devrait être engagée, avec tous les acteurs, sur la rationalisation des listes des partis ou coalitions de partis politiques en vue de permettre au citoyen de procéder à des choix efficaces.

Le Chef de l'Etat prenant acte des résultats de ces élections, a noté que la coalition de la majorité présidentielle a conquis la confiance de nos concitoyens dans une trentaine de départements sur les quarante deux conseils départementaux.

Ces résultats confortent le Gouvernement dans ses choix stratégiques et l'efficacité des actions engagées jusqu'ici auprès des populations.

Sur ce point, le Chef de l'Etat a exhorté le Gouvernement à consolider cette confiance par une territorialisation des politiques publiques plus soutenue à travers, notamment, une écoute attentive des populations et une proximité active du Gouvernement dans la satisfaction des aspirations des populations.

C'est ainsi, qu'il a exigé du Gouvernement plus de rapidité dans la mise en œuvre

concertée et pragmatique des politiques publiques en vue d'atteindre le cap fixé à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE), l'unique référentiel stratégique de pilotage de l'action gouvernementale.

Le Chef de l'Etat n'a pas manqué de rappeler que, le Gouvernement devra être un Gouvernement d'actions par l'intensification des réalisations et des réformes du PSE, dans une démarche de performance axée sur la rationalisation de la dépense publique et l'efficacité budgétaire, tout en restant résolument engagé dans la prise en charge des urgences économiques et sociales concernant les secteurs névralgiques de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la santé, de l'eau et de l'assainissement, de l'agriculture (promotion de l'autosuffisance en riz et de l'horticulture), de l'habitat social et de la rénovation urbaine avec le développement des pôles urbains.

C'est dans cet esprit que, le Chef de l'Etat a, en outre, demandé au Gouvernement d'accorder une attention soutenue à la Casamance, particulièrement à l'exécution du Projet Pôle de Développement de la Casamance, précurseur de la dynamique d'implantation des Pôles territoires.

Le chef de l'Etat a, par ailleurs, indiqué la place primordiale de l'emploi dans la politique de la Nation.

Abordant le deuxième point de sa communication, le Chef de l'Etat a précisé que la culture de l'évaluation et du résultat demeure un impératif dans le déploiement de l'action gouvernementale. A cet égard, il demande au Premier Ministre de lui présenter dans les meilleurs délais, le Plan d'action du gouvernement pour le semestre en cours.

Abordant le troisième point de sa communication, le Chef de l'Etat, a adressé ses remerciements aux populations de la Région de Louga, aux producteurs des Niayes et de la vallée du fleuve Sénégal, ainsi qu'à toute la communauté des agriculteurs, pour l'accueil chaleureux et le succès de la Journée nationale de l'oignon célébrée le 24 juin 2013, à Potou ;

Le chef de l'Etat a exhorté les producteurs, les consommateurs et le Gouvernement à engager, de façon résolue, la mise en œuvre d'un nouveau partenariat pour le renforcement de la production nationale et la promotion du consommateur local.

Au titre de son agenda, le Président de la République a informé le Conseil de sa participation, le 23 juin 2014, à Bissau, à la cérémonie d'investiture de M. José Mario VAZ.

Il a également informé le Conseil de sa participation, à Malabo, les 25 et 26 juin 2014 au sommet de l'Union Africaine (UA).

Le Chef de l'Etat a également reçu, en audience, la Sous-secrétaire d'Etat américaine aux affaires africaines, avec qui il a échangé sur les préparatifs du sommet Afrique/Etats Unis d'Amérique du mois d'août prochain.

Le Premier Ministre dans sa communication a exprimé au Président de la République, ses remerciements sincères et sa profonde gratitude et a magnifié l'appel du Chef de l'Etat au travail, dans la solidarité agissante.

C'est dans cet esprit que, le Premier Ministre a insisté sur la nécessité de se mettre, sans délai, au travail pour faire face aux urgences soulignées avec pertinence par le Chef de l'Etat et rendre effectives les dix sept (17) réformes à engager dans le cadre du PSE pour promouvoir davantage l'amélioration de l'environnement des affaires et le renouveau du service public.

C'est dans ce cadre qu'il a souligné la nécessité pour le Gouvernement d'inscrire ses actions et le traitement des dossiers, dans une démarche empreinte de solidarité, de célérité, de rigueur, de méthode et d'efficacité, afin d'apporter les changements structurels attendus dans tous les secteurs, tant dans la conceptualisation que dans la mise en œuvre d'importants programmes en faveur des populations.

Du reste, il a fait part au Conseil de sa volonté d'établir, avec chaque membre du Gouvernement, une lettre d'objectifs adossée aux projets et réformes phares du PSE et publiées dans le site gouvernemental.

Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique a fait au Conseil une communication portant sur les élections locales du 29 juin 2014.

Le Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, quant à lui, a fait le point sur l'actualité internationale.

Quant au Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural, il est revenu sur la campagne de commercialisation des produits ainsi que sur le déroulement de la campagne agricole 2014/2015, pour laquelle, il assure le Conseil des Ministres que la quasi-totalité des semences ont été mises en place.

Le Ministre de l'Economie et des Finances, quant à lui, a fait le point sur la situation économique du pays en informant le Conseil que la 7e revue du FMI a été très concluante pour le Sénégal.

Le Ministre de l'Energie, dans sa communication, a rassuré le Conseil sur les solutions apportées aux difficultés rencontrées dans la distribution de l'électricité.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a nommé :

- Monsieur Ousmane DIOP, Ingénieur en génie civil, matricule n°382712/K, est nommé Directeur des Constructions scolaires en remplacement de Monsieur Abdoul Aziz AW, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

[Revenir](#)

